

## UN DERNIER CHANT AU PARADIS PERDU DE MILTON,

par M. Alexis de JUSSIEU.

A Monsieur le Directeur de la Revue du Lyonnais (1).

---

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Le titre que je viens d'inscrire est suivi, à la première page du poème, de ces mots qui nous promettent une riche et abondante moisson : *Extrait d'un volume inédit d'études littéraires*. Nous espérons que l'auteur du *Dernier chant au Paradis Perdu* nous tiendra parole et qu'il publiera bientôt ce portefeuille duquel il n'a tiré, que je sache, que le poème dont je viens rendre compte et d'admirables *Méditations de la raison et de la foi* dont je ne vous entretiendrai pas, car je craindrais, si je m'occupais de ces matières que je n'ai pas étudiées, que je ne connais que par mon cœur, mes convictions et ma foi, de mériter le sanglant reproche qu'Apelles adressait jadis à un ignorant qui se permettait de juger un de ses tableaux.

L'auteur du *Dernier chant au Paradis Perdu* est un de ces hommes que *noblesse et famille obligent* ; il appartient à cette célèbre famille qui depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle a successivement produit un si grand nombre de savants distingués et a jeté sur son nom comme sur le pays où elle a reçu le jour la plus légitime et la plus douce illustrations. M. Alexis de Jussieu a rempli avec une haute distinction des fonctions de Préfet dans divers départements importants; il a été directeur de la police du

(1) Nous venons d'imprimer une seconde édition du beau poème de M. Alexis de Jussieu. M. Nadaud, ancien premier président de la Cour de Grenoble, magistrat éloquent, qui, dans sa retraite, a conservé le droit de prononcer des arrêts littéraires, vent bien, à ce sujet, nous adresser la lettre suivante que le nom du critique et le nom de l'auteur recommandent doublement à l'attention et à la sympathie de nos lecteurs.

A. V.